

sind bestrebt, Verzögerungen zu vermeiden und eine Umsetzung der Zusammenarbeit auf den Fahrplanwechsel 2009, das heisst also auf Dezember 2008 hin, sicherzustellen. Herr Martin Tschopp hat in diesem Zusammenhang gefragt, wie weit eben der Stand der Arbeiten sei: Ich kann Ihnen sagen, dass die Arbeiten eben durchgeführt werden, aber nicht leicht sind und ich habe deshalb das Thema auf die Traktandenliste der nächsten Sitzung der beiden Regierungen von Bern und Freiburg gesetzt und wir werden das auch in diesem Zusammenhang andiskutieren und eben zu einer Lösung beitragen.

2. Die Unterzeichner des Mandates konzentrieren sich ausschliesslich auf die Berner Verbindung und Herr Moritz Boschung hat das ebenfalls in diesem Sinne zum Ausdruck gebracht, dass man die wichtigere Verbindung zuerst umsetzen sollte. Wir gehen davon aus, dass wir beide Verbindungen, also Mobilis und Libero, gleichzeitig durchführen müssten, zumal auch die Mobilis-Verbindung eher leichter zu bewerkstelligen ist als die Libero-Verbindung. In diesem Sinne ersuche ich Sie, das Mandat zu unterstützen.

– Au vote, la prise en considération de ce mandat est acceptée par 65 voix sans opposition ni abstention.

Ont voté oui:

Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bapst (SE, PDC/CVP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Collaud (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Ganiot (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Genoud (VE, UDC/SVP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johnner-Et. (LA, UDC/SVP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Morand (GR, PLR/FDP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Nussbaumer (FV, PS/SP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schuway J. (GR, PDC/CVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Tschopp (SE, PS/SP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 65.*

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Mandat MA4003.07 Antoinette Romanens/Yvan Hunziker/Denis Grandjean/Gabrielle Bourguet/Joe Genoud/Nicolas Rime/Pierre Mauron/Raoul Girard/Bernard Aebischer/Martin Tschopp/René Thomet/Ursula Krattinger

(augmentation de l'offre des transports publics dans le sud du canton)¹

Prise en considération

Romanens-Mauron Antoinette (PS/SP, VE). Dans sa réponse au mandat initié par l'ensemble des députés veveysans, soutenus par d'autres fribourgeois, notamment les gruyériens, attentifs à rendre attractifs les transports publics du canton, le Conseil d'Etat confirme ses intentions à savoir celles qu'il énumère dans son programme de législature comme celles qu'il énumère dans le cadre du plan des transports. Mais il affirme aussi qu'il s'attachera à introduire progressivement des cadences à la demi-heure sur les lignes plus fréquentées, que ne l'est actuellement la ligne Palézieux-Montbovon. Mesdames, Messieurs les députés, ce mandat se veut un soutien, non pas seulement à une politique de transport régional, mais bien davantage à l'ensemble de la politique de transports publics du canton.

Nous nous trouvons en effet à un moment crucial où d'abord la sensibilité du citoyen face aux problèmes environnementaux demande une optimisation des transports publics et où l'Etat de Fribourg, on l'apprend tout soudainement, a quelques moyens potentiels de réaliser une politique plus soutenue. La mise en place de modules étudie d'ailleurs une liaison Bulle-Fribourg par le rail. Cette mise en place rendra aussi plus attractif le réseau et se veut plus efficient vers l'extérieur, je rappelle ici, simplement, les promesses des radicaux bullois de rallier Bulle à Lausanne par des transports publics performants, c'était en période électorale, il est vrai, mais il est bon de s'en souvenir à l'heure où nous allons voter ce mandat.

L'accès aux différents sites de notre hôpital fribourgeois doit être impérativement amélioré! Facile! A Châtel-St-Denis par exemple, le bâtiment est à trois minutes de la gare, cela rendrait aussi Riaz et Marsens plus accessibles aux veveysans, glânois et autres Fribourgeois. Pour les résidents locaux également, la surcharge endémique du parking de Palézieux est une véritable invitation à se rendre en voiture au travail. Des travaux importants et coûteux sont prévus pour améliorer ce parking, mais ils seront le fait de privés et de communes vaudoises, donc le canton de Fribourg ne se sent pas très concerné d'améliorer l'accès à Palézieux.

Mesdames, Messieurs les députés, c'est aussi à l'initiative du Conseil communal de Châtel-St-Denis, très préoccupé par la surcharge interne de trafic que les députés du Sud vous soumettent cette proposition, qui se veut aussi complémentaire à une route de détournement.

¹ Déposé et développé le 14 juin 2007, *BGC* p. 874; réponse du Conseil d'Etat le 10 décembre 2007, *BGC* p. 2132.

Dans l'ensemble, deux facteurs sont nécessaires pour que les transports publics soient mieux fréquentés et nous aimerions d'abord influencer ces facteurs-là pour améliorer la fréquentation plutôt que de faire le raisonnement inverse où la fréquentation n'existe pas, donc il ne vaut pas la peine d'améliorer ces lignes. Nous souhaitons d'abord améliorer la cadence, ensuite le coût. Le Conseil d'Etat se donne pour objectif – et on l'a vu tout à l'heure avec le mandat qui veut améliorer le mobilisme – et il se donne les moyens d'agir sur ces coûts, de simplifier les procédures, nous le saluons bien sûr, ce que nous voulons encore, c'est que l'offre s'étoffe. Par exemple, les pendulaires lausannois pourraient arriver à Palézieux toutes les vingt à trente minutes, mais ils sont sans correspondance à Palézieux et sont donc obligés d'utiliser leur voiture.

Avec ce mandat, nous souhaitons donner au Conseil d'Etat un appui dans le sens d'une concrétisation de toutes les intentions qu'il a manifestées en termes d'amélioration sérieuse de nos transports publics. C'est pour cela que je vous invite à soutenir ce mandat.

Grandjean Denis (PDC/CVP, VE). Le groupe démocrate-chrétien dans sa grande majorité va refuser ce mandat, tenant compte de la réponse du Conseil d'Etat qui relève le coût et le gel des améliorations prévues dans le reste du canton.

A titre personnel, je vais soutenir ce mandat car il soulève le problème de la surcharge dans les trains pendant les heures de pointe, l'accessibilité aux hôpitaux centralisés dans nos régions de la Veveyse et de la Gruyère qui subissent une explosion économique et démographique. S'il est prévisible que ce mandat ne soit pas accepté, il a l'avantage de mettre ce problème sur la table et il en résultera une prise de conscience pour le futur.

Geinoz Jean-Denis (PLR/FDP, GR). L'augmentation de l'offre des transports dans le sud du canton est une excellente idée. Cependant, il y a un «mais». D'abord, il y a lieu de définir le mandat: *«Le mandat vise à obliger le Conseil d'Etat à prendre des mesures dans un domaine relevant de sa seule compétence.»* Donc c'est obligatoire!

Les signataires du mandat demandent une cadence de trente minutes pour la ligne Palézieux-Bulle et l'accès aux hôpitaux du sud. Quand on s' imagine, et ce n'est pas seulement une vue de l'esprit, qu'il y a un taux de couverture actuel de 23% et que, avec la cadence à trente minutes, on peut estimer que ce taux va diminuer, pourquoi pas, jusqu'à 11%. Enfin, on n'a pas calculé le prix pour l'Etat de l'augmentation de cette offre. En résumé, l'outil parlementaire utilisé est trop contraignant et il aurait été plus judicieux de déposer un postulat.

Pour ces raisons, le groupe libéral-radical, dans sa grande majorité, vous propose de rejeter ce mandat.

Tschopp Martin (PS/SP, SE). Als Sensler Grossrat unterstütze ich diesen Auftragsrat und zwar weil der öffentliche Verkehr in den Randregionen meines Erachtens wichtig ist.

In seiner Antwort auf den Auftrag betreffend Angebot im öffentlichen Verkehr im Süden unseres Kantons macht der Staatsrat deutlich, dass er nicht gewillt ist, auf Strecken mit niedrigem Kostendeckungsgrad, in diesem Fall des Auftrages sind es 23%, zusätzliche Angebote zu machen, weil dieser Deckungsgrad zu klein sei. Ich gebe dem Staatsrat betriebswirtschaftlich gesehen recht, auf der anderen Seite aber zu bedenken, dass ohne Investitionen keine Förderung des öffentlichen Verkehrs zu erreichen ist. Wenn das Angebot fehlt und die Leute viel Zeit für eine Strecke verlieren, um von A nach B zu gelangen, werden diese Menschen den öV nicht benutzen, sondern auf das Auto umsteigen. Gerade die Randregionen unseres Kantons brauchen hier mehr Unterstützung durch die Allgemeinheit. Staatsrat Beat Vonlanthen hat letzte Woche in der Fernsehsendung Arena des Schweizer Fernsehens zum Thema Cargo SBB gesagt, dass die verschiedenen Regionen und die Randregionen nicht vergessen werden dürfen. Ich stimme ihm hier voll zu. Wir müssen gerade diese Regionen noch besser erschliessen und können dies heute mit einer Zustimmung zu diesem Auftrag tun.

Ein Angebot verbessern hängt oft nicht allein von der Anzahl Fahrten pro Tag, die auf einem Streckenabschnitt angeboten werden, ab, sondern auch von der Koordination des Fahrplans und da haben wir bei Frimobil noch einiges an Arbeit vor uns. Ich mache Ihnen ein konkretes Beispiel, das zwar nicht den Süden des Kantons betrifft, das aber ohne Abstriche auch auf diese Region übertragen werden kann: Wenn unsere Kollegin, die Gemeindepräsidentin von Ueberstorf, Christine Bulliard, an eine politische Veranstaltung nach Grolley fahren muss, welche um 16.30 Uhr beginnt und sie sich entschliesst, mit dem öV dorthin zu fahren, hat sie zwei Schwierigkeiten: erstens muss sie bereits um 14.08 Uhr auf den Bus in Ueberstorf, der sie nach Flamatt zur Bahn bringt, um dann um 16.12 Uhr in Grolley zu sein. Schneller geht es leider nicht. Und zweitens muss sie anstatt der fünf Zonen, welche die Strecke Ueberstorf-Grolley gemäss Frimobil ausmacht, sieben Zonen bezahlen, weil sie die Zwei-Stunden-Limite um 4 Minuten überschreitet. Ich vermute, dass sich Frau Bulliard bereits beim Studieren des Fahrplans für das Auto entscheiden wird, zumal sie die gleichen Fahrplan-Schwierigkeiten für die Rückreise hat, falls die Veranstaltung länger als bis 18 Uhr dauert. Es braucht also neben finanziellen Investitionen im öV auch eine verbesserte Koordinationsarbeit der Fahrpläne, um optimale Lösungen für die Fahrgäste zu erhalten. Ich bitte Sie deshalb, diesen Auftrag zu unterstützen.

Buchmann Michel (PDC/CVP, GL). J'interviens en tant que député glânois pour manifester aux auteurs de ce mandat mon étonnement, si ce n'est ma stupeur, face à la demande développée.

Il y est en effet question de développer les cadences de transport sur la ligne Bulle-Palézieux dans le but d'améliorer l'offre et de faciliter l'accès aux hôpitaux de Châtel-St-Denis, de Bulle et de Marsens. Les auteurs du mandat parlent d'une extension des transports publics dans le sud du canton en oubliant complètement que dans cette région existe encore un district, le district de la Glâne, disposant d'une institution hos-

pitalière du Réseau hospitalier fribourgeois, relié à la Gruyère par une ligne Romont-Bulle, très importante pour nombre d'habitants de ce sud fribourgeois. Il est donc pour moi inimaginable d'accepter un tel mandat, qui donne clairement la priorité à une ligne plutôt qu'à une autre et ignore totalement les besoins d'une partie bien définie du territoire du sud fribourgeois.

La Glâne, qui n'est desservie en proximité par aucune autoroute, défendra avec vigueur ses dessertes ferroviaires, surtout celles qui vont vers la Gruyère. Mais on voit que le cœur penche d'un côté et que, nécessairement, nous ne sommes pas desservis par le même amour! D'accord pour augmenter l'offre de transports publics dans le sud fribourgeois mais pas dans la forme proposée par ce mandat, qui ne considère comme sud fribourgeois que la Veveyse et la Gruyère!

Je vous propose donc, pour ces raisons, de suivre le Conseil d'Etat et de clairement rejeter ce mandat.

Aeby-Egger Nicole (ACG/MLB, SC). Avec le traitement de ce mandat, nous sommes clairement dans la situation d'une vision d'avenir. On demande aux étudiants, aux travailleurs d'être mobiles et flexibles, avec pour conséquence l'encombrement des routes, son impact sur l'environnement, voire sur les accidents.

En clair, c'est bien plus facile d'avoir des visions écologiques pour les citoyens que pour les personnes résidant dans certains lieux excentrés du canton. Nous sommes convaincus que les liaisons peu rentables le sont parce qu'elles ne répondent pas aux besoins et augmenter l'offre, c'est également augmenter la rentabilité des lignes. Augmenter la cadence, c'est le moyen de permettre à plus de personnes d'utiliser les transports en commun. Ce n'est que lorsque les avantages de l'utilisation des transports en commun dépassent les inconvénients que les personnes les choisissent au détriment des transports individuels. De plus, le mandat arrive à la bonne heure: celle de l'introduction des bus dans l'agglomération bulloise. Il tombe donc à pic pour coordonner l'augmentation des offres et optimiser la campagne d'information et de promotion des transports en commun dans le sud du canton.

Accepter ce mandat permet d'aller dans la bonne direction et c'est la raison pour laquelle le groupe Alliance centre gauche soutient ce mandat à l'unanimité.

Hunziker Yvan (PLR/FDP, VE). Ce mandat a au moins le mérite de poser une réflexion sur l'attractivité de nos transports publics et son horaire. Nos trains ne devraient-ils pas devenir une sorte de super-métro, tel qu'on le conçoit dans les grandes agglomérations. Sans parler du nombre d'utilisateurs qui devrait augmenter et ainsi réduire les coûts, nos transports en commun se transformeraient en lien entre les régions et permettraient une plus grande mobilité de certains de nos citoyens. Ce mandat pose les bonnes questions et mérite une réflexion.

C'est pourquoi je le soutiens à titre personnel et vous demande d'en faire de même.

Beat Vonlanthen, Directeur de l'économie et de l'emploi. Les signataires du mandat demandent un développement de l'offre des transports publics dans

le sud du canton en instaurant une cadence à la demi-heure sur la ligne Palézieux-Bulle.

Cette demande est tout à fait compréhensible dans le contexte d'une augmentation de l'attractivité des transports publics. Le Conseil d'Etat est néanmoins contraint de vous proposer le rejet de ce mandat. Les quatre raisons suivantes l'ont amené à cette proposition.

Premièrement, l'offre de transport sur la ligne Montbovon-Bulle-Palézieux a été étoffée ces dernières années. Une paire de courses supplémentaires a d'ailleurs été introduite lors de la mise en place du nouvel horaire, le 9 décembre 2007; elle permet notamment d'assurer la cadence horaire continue l'après-midi.

Un deuxième point: le taux de couverture des coûts de la ligne Montbovon-Bulle-Palézieux, qui se situe à moins de 23%, ne saurait justifier une augmentation massive de l'offre sur cette ligne à l'égard notamment d'autres lignes ferroviaires qui offrent un taux de couverture nettement meilleur et qui ne bénéficient pas de la cadence systématique à la demi-heure.

Troisième argument: à terme, le Conseil d'Etat souhaite introduire progressivement une cadence systématique à la demi-heure sur les lignes les plus importantes du canton dans le respect des contraintes budgétaires cantonales et fédérales.

Quatrième aspect: l'acceptation de ce mandat. M. le Député Jean-Denis Geinoz a donné une interprétation claire de la définition du mandat, qui est très contraignante. L'acceptation de ce mandat entraînerait un gel des améliorations prévues dans le reste du canton, voire une réduction des prestations sur d'autres lignes. De tels effets seraient contraires au développement cantonal harmonieux des transports publics.

Cela étant dit, le Service des transports et de l'énergie, en collaboration avec les entreprises de transport, développe actuellement un concept visant à améliorer l'offre sur les lignes ferroviaires du canton.

Le Conseil d'Etat propose le rejet de ce mandat.

– Au vote, la prise en considération de ce mandat est refusée par 47 voix contre 39. Il y a 2 abstentions.

Ont voté oui:

Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Berset (SC, PS/SP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Clément (FV, PS/SP), Corminboeuf (BR, PS/SP), de Roche (LA, ACG/MLB), Duc (BR, ACG/MLB), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Fürst (LA, PS/SP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Nussbaumer (FV, PS/SP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Ridoré (SC, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Suter (SC, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Tschopp (SE, PS/SP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Zurkinden (FV, ACG/MLB). Total: 39.

Ont voté non:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/

FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Glardon (BR, PDC/CVP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Haenni (BR, PLR/FDP), Jendly (SE, PDC/CVP), Jöhner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Losey (BR, UDC/SVP), Menoud (GR, PDC/CVP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 47.*

Se sont abstenus:

Glauser (GL, PLR/FDP), Morand (GR, PLR/FDP). *Total: 2.*

– Cet objet est ainsi liquidé.

Postulat P2013.07 Jacques Bourgeois/Fritz Glauser

(diminuer les charges administratives et simplifier les procédures afin d'améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises [PME])¹

Prise en considération

Glauser Fritz (PLR/FDP, GL). Je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse détaillée. Je constate avec une grande satisfaction que le Conseil d'Etat partage notre point de vue quant à l'importance des PME dans notre canton. Nous respectons les efforts déjà fournis pour diminuer les charges administratives de notre entreprise. Nous avons bien compris que de multiples tâches proviennent de la Confédération et que, par conséquent, un changement n'est pas directement possible. Toutefois, nous sommes convaincus qu'au niveau cantonal le travail n'est pas encore terminé. Il subsiste des possibilités pour diminuer les charges administratives, notamment en ce qui concerne les marchés publics, le marché du travail ou encore la fiscalité.

Un outil envisageable pour arriver à des effets positifs serait peut-être la mise en place d'un guichet unique ou encore une solution Internet.

Au vu de ces considérations, le groupe libéral-radical et les auteurs du postulat vous invitent à soutenir ce postulat.

Jendly Bruno (PDC/CVP, SE). Die CVP-Fraktion hat das Postulat der beiden Kollegen Bourgeois und Glauser diskutiert und einstimmig zur Annahme empfohlen.

Il est agréable d'entendre dans la réponse du Conseil d'Etat que l'efficacité de l'administration cantonale et l'amélioration des prestations qu'elle fournit sont des préoccupations permanentes du Conseil d'Etat.

Je trouve qu'il est important aujourd'hui de diminuer les charges administratives et de simplifier les procédures afin d'améliorer la compétitivité des PME.

C'est avec ces quelques remarques que le groupe démocrate-chrétien vous propose d'accepter ce postulat.

Fasel-Roggo Bruno (ACG/MLB, SE). In unserer Fraktion haben wir das Postulat der Kollegen Fritz Glauser und Jacques Bourgeois geprüft und unterstützen dessen Annahme mit folgender Bemerkung: Wir sind der Meinung, dass im heutigen Arbeitsmarkt alles gemacht werden muss, damit die KMU keine übermässige administrative Belastung erfahren. Mit diesen Bemerkungen wird unsere Fraktion einstimmig der Annahme des Postulats zustimmen.

Peiry Stéphane (UDC/SVP, FV). Le groupe de l'Union démocratique du centre a pris connaissance avec intérêt du postulat déposé par nos collègues Bourgeois et Glauser afin de diminuer les charges administratives des PME et de simplifier les procédures auxquelles elles sont soumises. Le groupe de l'Union démocratique du centre se réjouit également que le Conseil d'Etat accepte d'y donner suite. Les PME sont l'épine dorsale de l'économie fribourgeoise et elles sont le premier employeur du canton. C'est pourquoi l'Etat doit constamment avoir le souci d'améliorer les conditions-cadre des PME. Nous ne doutons pas que ce souci soit partagé par le Conseil d'Etat mais il y a sans doute encore beaucoup à faire, notamment dans les procédures liées à l'octroi des marchés publics, aux autorisations de construire ou encore au marché du travail, trois sujets sans doute plus importants pour les PME que la perception centralisée des impôts.

En conclusion, le groupe de l'Union démocratique du centre accepte évidemment ce postulat.

Mauron Pierre (PS/SP, GR). On entend parfois que le groupe socialiste ne soutient pas forcément les PME dans le canton, que la politique du groupe socialiste serait souvent un frein à l'essor économique des PME. Eh! bien, cela est faux! Lorsque de vraies mesures destinées à simplifier la partie administrative des PME sont envisagées, le PS les soutient. Par contre, lorsque des pseudo-mesures sont proposées sous le couvert d'une dénomination générique, par exemple «réforme de la fiscalité des entreprises II», destinées non pas à promouvoir l'essor des PME mais principalement le porte-monnaie de quelques particuliers, le groupe socialiste, à l'instar de la population fribourgeoise, n'est pas dupe et s'y oppose avec force.

Puisqu'il s'agit *in casu* de vraies mesures, le groupe socialiste soutiendra unanimement ce postulat, conformément à sa politique très claire en faveur des PME.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. La question d'une diminution des charges administratives est une véritable question de promotion économique. Le Conseil d'Etat relève l'importance des PME pour l'économie fribourgeoise et souhaite favoriser au mieux leur développement. La question d'un allègement des charges administratives est une question qui préoccupe tous les Etats et entités publiques. L'Union européenne a publié récemment un immense rapport, le Conseil fédéral a fait de même et aussi plusieurs cantons ont développé leur

¹ Déposé et développé le 17 avril 2007, *BGC* p. 618; réponse du Conseil d'Etat le 15 janvier 2008, *BGC* p. 285.